



DEC110351INSIS

Décision portant nomination de Monsieur FUJITA Hiroyuki en qualité de chargé de mission.

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts

DÉCIDE

Art. 1^{er} - Monsieur FUJITA Hiroyuki Directeur du « Center for International Research on MicroMechatronics » est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes (INSIS) du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Sa mission a pour objet la mise en place et le suivi de projets avec le Japon.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur FUJITA Hiroyuki demeure affecté à l'Institut of Industrial Science-The University of Tokyo et rattaché à l'INSIS.

Art. 2 - Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, Monsieur FUJITA Hiroyuki percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 - La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation de Paris Michel-Ange.

Art. 4 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS